

PROFESSION DE FOI :



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

► ONACVG

NOTRE PRIORITÉ : Défendre et promouvoir les droits des personnels civils des Armées.

NOTRE ADN : L'autonomie qui laisse aux syndicats territoriaux le pouvoir de décision dans le syndicat.

NOTRE MÉTHODE : Informer, accompagner les personnels dans toutes les situations de la vie professionnelle.

NOTRE EXIGENCE : Porter des propositions argumentées et motivées pour améliorer la situation de travail de tout personnel des Armées.

NOTRE LIGNE : Proposer et agir sur tous les sujets : défense des statuts de la Fonction publique, carrière et parcours professionnels, santé au travail, risques psychosociaux, conditions et temps de travail...

**VOTEZ
UNSA DÉFENSE !**
L'UNSA Défense, faites la différence !



LES ATTRIBUTIONS DU CSA :

- Les comités sociaux d'administration sont créés auprès du chef d'état major, ou du directeur, pour traiter au profit du personnel civil, de l'ensemble des questions propres à la chaîne d'emploi.
- Le CSA débat chaque année de la programmation de ses travaux.
- L'ensemble des attributions du CSA lui est confié dès lors qu'un lien propre à la chaîne d'emploi existe.
- Au sein de chaque CSA, est présente une Formation Spécialisée au risque métier chargée de traiter l'ensemble des sujets relatifs à la santé, sécurité et conditions de travail.

BILAN 2018/2022

- L'UNSA Défense, en dépit d'une crise sanitaire et économique sans précédent, a maintenu sa participation aux instances de dialogue social. L'UNSA Défense a mis un point d'honneur à porter votre avis à l'occasion des comités (technique et social), plus particulièrement des CTEP et CHSCT.
- Les conseillers syndicaux UNSA Défense vous ont accompagnés lors des demandes de rupture conventionnelle, d'indemnité de départ volontaire, de mobilité choisie ou imposée par les restructurations, que vous soyez fonctionnaires ou contractuels.
- Vos représentants UNSA Défense vous ont conseillé sur la rédaction de votre CREP et vous ont accompagnés dans la préparation de vos concours et examens pour l'accès aux épreuves écrites ou orales.





L'UNSA Défense demande :

- La mise en place d'un véritable plan d'accueil et d'accompagnement des nouveaux agents (toutes catégories confondues) qui se retrouvent beaucoup trop souvent isolés et se débrouillent comme ils le peuvent pour assurer leurs missions. Cela crée beaucoup de difficultés et du stress car ces agents nouvellement arrivés n'ont ni la connaissance des sujets traités (qui sont parfois techniques car basés sur le CPMI) ni celle des dispositifs mis en place pour apporter une réponse adaptée. La formation se fait sur le terrain pour ces agents et relève de la capacité des autres agents du service qui ne disposent pas toujours du temps nécessaire pour leur transmettre les consignes et leur expliquer le métier.
- La réalisation de fiches pratiques sur toutes les problématiques et/ou questions auxquelles un agent peut être confronté (avec les contacts nécessaires), fiches accessibles à tous depuis le site Intranet (ex. comment traiter une demande de PMI, une demande de stationnement pour personne handicapée, une carte d'invalidité...).
- Dans le cadre de la politique sociale de l'ONACVG, que soit versée directement chaque mois à l'agent (à l'instar des 15 € versés pour la mutuelle sur la fiche de paye) le montant de la subvention accordée pour les repas à tous les agents par l'ONACVG. Cela évitera les disparités entre les services et bénéficiera à tous les agents quel que soit leur statut, leur indice et la configuration de leur service.
- Une plus grande transparence dans l'attribution des primes CIA et de la part variable (pour les contractuels) et que chaque agent puisse connaître les raisons ayant conduit au versement d'un montant à la baisse ou à la hausse.
- Des discussions rapidement ouvertes avec notre tutelle et l'ensemble des partenaires concernés sur la question des cérémonies commémoratives, de leur organisation et de leur évolution. Il s'agit notamment de redéfinir, à l'heure où le calendrier des journées nationales commémoratives (JNC) se densifie et où la masse salariale s'est rétréci dans les SD, la place de l'ONACVG dans cette organisation. Il s'agit également de redéfinir le positionnement des SD face aux Préfectures et aux mairies (et donc aux correspondants Défense).
- Un véritable dialogue s'engage avec la DG de l'ONACVG sur la tendance actuelle qui consiste à régionaliser les missions (comment, avec quels personnels, et à quelle échéance)
- Une revalorisation de l'indemnité de commémoration qui n'a connu aucune augmentation depuis de nombreuses années alors même que les responsables de service sont de plus en plus sollicités sur le terrain
- La mise en place d'une véritable politique favorisant la pratique du télétravail et qu'une information claire soit transmise à tous les agents tant sur le cadre réglementaire, que sur les montants de prime télétravail.
- La mise en œuvre d'une vraie politique de fidélisation de tous les agents. Cela passe par la construction de plans de carrière individuels et par la formation afin de favoriser les progressions et les évolutions régulières tant en termes de responsabilités que de salaire.





L'Union Nationale des Syndicats Autonomes de la Défense (UNSA Défense) s'appuie sur une conception du syndicalisme respectueuse de l'avis de tous et de chacun. Elle est d'autant plus attentive et proche des agents du ministère des Armées, que ses membres sont implantés sur le territoire national et à proximité de tous dans chacune des régions de France. Ses structures territoriales modernes ont un pouvoir décisionnel autonome, une grande liberté à laquelle l'UNSA est attachée. L'UNSA Défense pratique un dialogue social qui relève de la négociation et de la recherche du compromis, sans dogme ni esprit partisan. L'UNSA ne recherche pas le conflit par principe, mais ne le craint pas pour autant.

Les élus UNSA Défense remplissent leur mandat avec engagement et acharnement à toujours évoquer vos situations au quotidien, sans dogme, sans arrière-pensée. Cet engagement désintéressé reste la feuille de route de vos élus(es). Les 3 engagements de l'UNSA Défense vis-à-vis de vous :

- Mieux vous informer,
- Mieux vous représenter,
- Mieux vous défendre.

Vous êtes d'ailleurs régulièrement informés par des comptes rendus fidèles, des positions prises par l'UNSA Défense, dans cette instance.

NOS CANDIDATS UNSA DÉFENSE :

| | |
|---|---|
| 1 - Jean-François Delplanque - ONACVG SD 57 - AAE | 5 - Christian Campinchi - ONACVG Ajaccio - ASC2/3 |
| 2 - Caroline Creponpillone - ONACGV Rodez - ASC1 | 6 - Angelica Catellaggi - ONACVG Ajaccio ASC1 |
| 3 - Mohamed Nemiri - ONACVG Paris - ASC1 | 7 - Agnès Debacker - ONACVG Compiègne - AAP1 |
| 4 - Stéphanie Despaux - ONACVG Cayenne - AAE | 8 - Sylvie Vetter - ONACVG Amiens - AAP1 |



01.42.22.37.02



federation@unsa-defense.org



portail-unsa.intradef.gouv.fr



www.unsa-defense.org



www.facebook.com/UNSADefense



Unsa defense diffusion



@UnsaDefense



UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau - 75007 PARIS